



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Bretagne

Rennes, le 24 AVR. 2013

Autorité environnementale

INFORMATION DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
relative à l'augmentation de la capacité de production (plaques et bobines en plastiques)
à Saint Thuriau (56)
Sté CELTIPAK

Reçu le 22/02/2013

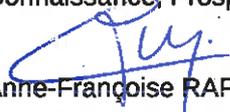
A la date du 22/04/2013 l'Autorité Environnementale n'a émis aucune observation se rapportant à ce dossier.

La présente information sera :

- jointe au dossier d'enquête publique ou de la procédure équivalente de consultation du public prévue par un texte particulier ;
- mise en ligne sur le site internet de l'Autorité environnementale et de celle de l'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation, d'approbation ou d'exécution des travaux, de l'ouvrage ou de l'aménagement projetés.

Cette information ne préjuge pas de la décision finale qui interviendra au terme de l'instruction.

Le préfet de région
Préfet d'Ille-et-Vilaine
L'adjointe au chef du service
Connaissance, Prospective et Evaluation


Anne-Françoise RAFFRAY